



ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES

Monsieur Eric Piolle
Maire de Grenoble
Hôtel de Ville de Grenoble
11, boulevard Jean Pain
CS 91066
38021 Grenoble Cedex 1

Paris, le 11 décembre 2014

Monsieur le Maire,

La communauté des orchestres français, réunie au sein de l'Association Française des Orchestres, s'inquiète vivement de vos décisions relatives à l'un de nos membres : *Les musiciens du Louvre-Grenoble*.

Plusieurs raisons nous conduisent à vous demander solennellement de reconsidérer votre position.

La première a trait aux politiques culturelles : Un orchestre sur un territoire remplit une mission de service public essentielle, qui est la contrepartie naturelle des subventions publiques. Concernant *Les musiciens du Louvre-Grenoble*, cette mission est particulièrement riche. Elle repose sur les effets qu'un orchestre d'une telle notoriété peut avoir sur l'ensemble de la vie culturelle, économique, éducative et sociale. L'attractivité de votre ville est renforcée par cette implantation, grâce aux concerts mais aussi par l'impact des projets éducatifs et sociaux conduits par des artistes professionnels au plus haut niveau d'excellence. De même, les partenariats conclus par l'orchestre avec d'autres acteurs locaux comme la MC2 contribuent à établir des synergies essentielles au bien être des habitants.

Par ailleurs, votre choix de dénoncer, début décembre 2014, la convention triennale liant l'orchestre à ses partenaires et financeurs publics pour la période 2014-2016 n'est pas compréhensible :

Les musiciens du Louvre-Grenoble ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire mais un ensemble d'hommes et de femmes impliqués, placés soudainement face à l'impossibilité de dialoguer avec ses partenaires pour trouver des solutions partagées, et face à des délais de réaction ingérables. Les engagements publics sont déconsidérés s'ils peuvent être ainsi remis en cause sans anticipation. Les solutions de court terme ne peuvent porter que sur l'emploi. A la question de savoir qui accomplira les missions dévolues à l'Orchestre s'il venait à disparaître s'ajoute donc la question sociale qui concerne de nombreux salariés.

En tant que président de l'Orchestre national de Lille et ancien élu du Nord, je connais parfaitement les difficultés budgétaires auxquelles sont aujourd'hui confrontées les collectivités territoriales. Mais cette période de crise profonde ne peut trouver d'issue sans dialogue entre tous les partenaires concernés. La culture et la musique ont un sens profond, d'autant plus fort dans des sociétés en crise. Les orchestres, acteurs culturels impliqués, jouent indéniablement un rôle essentiel, lorsqu'ils bénéficient d'un consensus positif entre les pouvoirs publics.

Je vous adresse donc cette lettre dans l'espoir d'une reprise du dialogue entre vous et *Les musiciens du Louvre-Grenoble* afin d'élaborer des solutions communes.

L'Association Française des Orchestres, moi-même, son directeur Philippe Fanjas, sommes à votre disposition pour accompagner, si nécessaire, votre réflexion et celle de tous les partenaires engagés dans le présent et l'avenir de cet orchestre. Il en est de même du Syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques (Synolyr), qui se joint à notre démarche.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Président,
Ivan Renar,
Sénateur Honoraire,
Membre Honoraire du Parlement

